

Politique de la Ville

REF : DDLPV2014009

Signataire : MR

Séance du Conseil Municipal du 25/09/2014

RAPPORTEUR : Boualem BENKHELOUF

OBJET : Approbation du projet de convention financière portant sur le projet de sensibilisation des habitants au respect du cadre de vie sur les dalles Villette et Félix Faure à Aubervilliers. Autorisation de signature

EXPOSE :

Les dalles Villette et Félix Faure, situées dans le périmètre du zonage prioritaire de la politique de la ville et en Zone de Sécurité Prioritaire, forment un ensemble urbain complexe, caractérisé par de multiples dysfonctionnements. Si aucune intervention urbaine n'a lieu sur ces dalles dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine, ce dernier a permis la mise en place d'une Gestion Urbaine de Proximité (GUP) avec pour objectifs principaux d'améliorer la propreté des espaces extérieurs et de proposer des actions de sensibilisation. Dans l'attente de travaux plus lourds dans le cadre d'un ANRU 2, la dalle Villette a fait l'objet de plusieurs opérations de court terme (chantier éducatif, ajout de corbeilles, etc.). Malgré la mise en place de ce dispositif, le climat général actuel de la dalle contribue à sa détérioration. Sur le secteur des dalles, **les trois principales problématiques sont la malpropreté (68%), la présence de rats (65%) et l'insécurité (58%).**

Dans ce contexte, des pratiques comme le jet d'ordures par les fenêtres s'intensifient et en viennent à poser, outre des problèmes d'hygiène et de citoyenneté, des questions de sécurité. Il s'avère donc nécessaire de mettre en place dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité, **un projet de sensibilisation pour améliorer le cadre de vie, favoriser l'appropriation des espaces extérieurs et fédérer les habitants autour de leur cadre de vie pour garantir la pérennité du projet.**

L'association Partenaires Pour la Ville 93 (PPV 93) a été retenue dans le cadre d'un marché public pour la réalisation du volet sensibilisation à la propreté et au respect du cadre de vie. Partenaires Pour la Ville 93 est une association de médiation qui intervient auprès des bailleurs et des collectivités territoriales dans des actions de médiation relevant de la gestion urbaine de proximité et de la médiation dans l'espace public.

Compétences et actions de Partenaires Pour la Ville 93 :

- sensibilisation à la propreté et à l'environnement dans des manifestations, en porte à porte, des permanences, des animations dans les halls ou en pieds d'immeubles

- animation pédagogique d'un « Appart futé » pour le tri sélectif, réduction des déchets, la consommation d'eau
- réalisation de chartre de bon voisinage dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine
- signalements des dysfonctionnements techniques, prévention et médiation dans l'espace public

A travers leurs médiations, Partenaires Pour la Ville 93 favorise la mobilisation citoyenne, le renforcement du lien social, la responsabilisation dans la gestion de l'espace public et la coopération de différents partenaires.

Dans ce projet, la médiation prendra la **forme de visites à domicile** et de temps d'échanges dans les cages d'escalier et aura pour objet :

- l'information des habitants sur les enjeux de propreté
- le changement des perceptions et des pratiques notamment sur les conséquences **du jet d'ordures par les fenêtres, du nourrissage de nuisibles et du gaspillage alimentaire**

Ces visites seront programmées en complément des **animations développées en pieds d'immeuble et dans les équipements du quartier** pour renforcer la connaissance des éco-gestes et des règles de tri sélectif. Elles seront menées en coordination et en complémentarité avec les actions de sensibilisation de l'Unité Territoriale Propreté & Cadre de Vie de Plaine Commune, notamment pour la mise en place des animations et l'utilisation des nouveaux supports de la campagne d'information sur la propreté.

Dans une volonté de pérenniser le projet, la médiation s'appuiera également à lancer une dynamique impliquant des habitants volontaires référents et débouchant sur **la constitution d'un réseau d'acteurs locaux** - voire à la structuration d'amicales de locataires - impliqués dans l'amélioration du respect du cadre de vie des parties communes et des espaces extérieurs.

L'action durera 8 mois du mois de juillet 2014 au mois de février 2015 et portera sur environ 565 logements de L'OPH Aubervilliers des dalles Vilette et Félix Faure.

Le pilotage et la coordination du projet sont assurés par le service Politique de la Ville et Démocratie Locale de la Ville d'Aubervilliers en partenariat avec la Direction des Relations Extérieures et de l'Action Urbaine de l'OPH d'Aubervilliers et l'Unité Territoriale de Rénovation Urbaine de l'agglomération Plaine Commune.

Par ailleurs, les **médiateurs de l'espace public seront sensibilisés à cette problématique** et seront impliqués dans la sensibilisation tant dans les visites à domicile que dans les animations développées dans le quartier.

Le budget prévisionnel de la médiation est estimé à 18 000€.

Le montage financier est le suivant :

- Ville d'Aubervilliers : 4 000€
- Etat (CUCS) : 7000€
- Conseil régional d'Ile-de-France (ASQ) : 4 000€
- OPH Aubervilliers : 3 000€

Un projet de convention, joint en annexe, destiné à formaliser les modalités de participation financière de l'OPH Aubervilliers au projet de sensibilisation à la propreté est soumis à l'examen du Conseil Municipal.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet de convention financière entre l'OPH Aubervilliers et la mairie d'Aubervilliers portant sur la dalle Vilette dans le quartier Vilette – Quatre Chemins à Aubervilliers et son plan de financement, autoriser le Maire à signer la convention et à solliciter toute subvention susceptible de financer cette action.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents :..... 44

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 25 Septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 17 septembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, Adjointes au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,****

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
M. PLEE Eric,	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
M. HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. RACHEDI Hakim
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°259
Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme TLILI Leïla à partir de la question n°284

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville

Politique de la Ville

REF : DDLPV2014009

Signataire : MR

OBJET : Approbation du projet de convention financière portant sur le projet de sensibilisation des habitants au respect du cadre de vie sur les dalles Villette et Félix Faure à Aubervilliers. Autorisation de signature

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de convention financière portant sur la mise en place d'une médiation visant à sensibiliser les habitants sur les enjeux de propreté et du cadre de vie des dalles Villette et Félix Faure ;

Vu le plan de financement du projet ;

Vu le budget communal ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à une campagne de sensibilisation à la propreté afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier Villette – Quatre Chemins à Aubervilliers.

Considérant que pour la réalisation du projet « *Villette Propre, un regard neuf sur mon quartier* », il est nécessaire de faire appel à des subventions extérieures,

Mme LENOURY Nadia, M BIDAL Damien, Mme LENZI Ling s'étant abstenus

DELIBERE :

APPROUVE le projet « Villette propre, un regard neuf sur mon quartier » sur la dalle Villette situé dans le quartier Villette-Quatre Chemins à Aubervilliers.

APPROUVE la convention financière y afférente ;

AUTORISE le Maire à signer ladite convention ;

AUTORISE le Maire à solliciter les subventions auprès tous organismes susceptibles de financer ce type d'opération et à signer les conventions qui en définiraient les modalités d'exécution.

Reçu en préfecture le : 26/09/2014

Publié le : 26/09/2014

Certifié exécutoire le : 26/09/2014

L'adjoint délégué

Danielle MARINO



L'adjoint/délégué

Danielle MARINO

